



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL

COMITE DEPARTEMENTAL DU DOUBS

COMPTE-RENDU REUNION N°3 16 SEPTEMBRE 2017

Liste de présence			
Prénom	Nom	Présent	Absent excusé
Philippe	Cattelet	X	
Jean-Marie	Tournier	X	
Jean-Louis	Dequaire	X	
Chantal	Frachebois	X	
Jean-Pierre	Chalopin		X
Bernadette	Lamboley	X	
Michel	Billod-Morel	X	
Jean-Philippe	Blaudet		X
Rémi	Boudaux	X	
Philippe	Charpiot	X	
Pierre	Fossaert	X	
Lucien	Garrigos	X	
Didier	Lebail	X	
Antoine	Martin	X	
Pascal	Maugain	X	
Yves	Mouilleseaux	X	
Julien	Picon	X	

Le Président ouvre la séance à 9h10.

1. Alignement du règlement CDC vétérans sur le règlement CNC vétérans

Notre championnat des clubs vétérans n'a pas été mis aux normes du règlement CNC vétérans modifié par la FFPJP en janvier 2017. Jean-Marie Tournier propose donc que le CD 25 s'aligne sur ce règlement qui précise notamment les éléments suivants : « *En prolongement, et comme dans les autres championnats CNC, la FFPJP met en place à partir de 2017 un Rassemblement National Vétérans annuel dans le but de valoriser cette catégorie en décernant chaque année le titre de Champion de France Vétérans des Clubs... Le CNC-V se déroulera sous la forme d'un rassemblement national annuel unique et regroupant les différents champions issus de leur CRC-V respectif.* ».

Pour notre Comité, cela implique que, **dès 2018, chaque équipe soit composée de 6 joueurs** ce qui entraînera très probablement une diminution du nombre d'équipes engagées. Ainsi, après adoption de

ce changement à l'unanimité par les membres du Comité, il est décidé de créer en 2018 une seule division pour le championnat des clubs vétérans. Pierre Fossaert contactera par mail l'ensemble des Présidents de clubs du Doubs afin qu'ils lui transmettent le nombre d'équipes qui seront engagées dans ce nouveau championnat

Cela permettra à un nombre d'équipes, non encore déterminé, du Doubs d'intégrer un **CRC en 2019 qui reste à mettre en place en Franche-Comté**, puisque seul le CD 90 adoptera l'an prochain la même démarche que le CD 25 en faisant jouer un CDC vétérans à 6 joueurs.

2. Mise en place du CDC provençal

Afin de mettre en place ce championnat supplémentaire qui devra s'insérer dans un calendrier déjà bien chargé, Jean-Marie Tournier et Philippe Cattelet se sont concertés afin d'étudier le règlement s'y rapportant et les préalables nécessaires : boulodromes couverts et leurs disponibilités (compte tenu de la pratique de la Lyonnaise), temps nécessaire au déroulement d'un match (entre 5 et 5 h30), etc. Puis, les Présidents de clubs ont été contactés par mail par le Président du CD 25 afin que soient recensés le nombre d'équipes.

Le nombre d'équipes prévisionnel ainsi que les boulodromes couverts disponibles, hors boulodrome du Rosemont à Besançon, figurent dans le tableau infra :

CHAMPIONNAT DES CLUBS JEU PROVENCAL 2018 au 18/09/2017		
Club	Nombre d'équipes	Boulodromes couverts et nombre de jeux
Beure	2	
Villers le Lac	1	27, 50 L - 11,50 I soit 4 terrains Disponibilité à voir
Pt de Roide	2	
PFC	8	
Vesontio	2	
Valentigney	1	BOULODROME DE BEAULIEU + 4 TERRAINS - Voici les dates ou le boulodrome de Beaulieu n'est pas dispo : Dimanche 05 et 12 novembre 2017, Dimanche 17 décembre 2017, Dimanche 21 janvier 2018 Dimanche 18 février 2018
Morteau	1	
Total	17	

Une des difficultés de ce championnat réside dans les lieux d'organisation, seul le boulodrome de Besançon pouvant accueillir 12 matches (soit 24 équipes qui auront fait 2 matches dans une journée). A cet égard, il reste à connaître le calendrier de la boule Lyonnaise afin de pouvoir caler ces journées de CDC. Les deux autres boulodromes qui permettent d'organiser des journées sont Beaulieu (2 rencontres pour 4 équipes) et Villers le Lac (également 2 rencontres de 4 équipes). Sachant que si l'on joue sur 3 sites, il faut 3 arbitres...

Une réunion avec les 7 présidents de clubs concernés aura lieu un samedi matin au siège de la PFC à Besançon à une date restant à fixer, afin que chacun puisse s'exprimer quant aux modalités de ce championnat. Le président du CD 25 remercie le Président de la PFC de bien vouloir accueillir cette réunion dans les locaux de son club pour laquelle le Président du CD 25 va transmettre un mail aux Présidents des 7 clubs concernés.

3. Bilan financier du championnat de France doublettes mixtes à Pontarlier

La Trésorière générale du CD 25, Chantal Frachebois, fait le bilan de cette manifestation organisée en juillet. Au préalable, il est rappelé que l'objectif premier était d'être à l'équilibre financier tout en ayant une pratique de prix raisonnables afin que la manifestation connaisse le succès populaire.

Chantal a le plaisir d'annoncer que cet événement a dégagé un bénéfice net de 4542,93 €. Cela est d'autant plus agréable que les multiples échos quant aux ressentis de la qualité de ce championnat de France sont dans leur immense majorité favorables. Félicitations écrites du Président de la FFPJP, orales des membres de la FFPJP et du corps arbitral, du speaker du car podium, des équipes présentes, des délégués, des spectateurs.

Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien du Maire et des Elus, des différents services de la ville de Pontarlier, du Président et des commerces de la Fédération des Commerçants du Grand Pontarlier, des élus départementaux et de la région Bourgogne/ Franche-Comté, de la députée Madame Genevard et du banquier du CD 25 « Le Crédit Mutuel ».

Et l'investissement des bénévoles et des membres du CD 25 est aussi à signaler car les travaux furent parfois rudes !

4. Remplacement Bernadette Lamboley

Bernadette va faire l'objet d'une intervention chirurgicale en novembre 2017. Il faut donc anticiper **dès maintenant son remplacement** compte tenu de cette opération et de la convalescence qui en découlera. Le Président demande à ce que 2 personnes soient formées afin d'éviter toute rupture dans la délivrance des licences. Après échanges, Michel Billod Morel propose sa compagne **Sonia Cayot**. Il n'est pas obligatoire que la personne qui délivre les licences soit membre du Comité et cette proposition est acceptée avec beaucoup de plaisir d'autant que Sonia a été bénévole pour le championnat de France. Sonia sera formée par Bernadette à une date à fixer rapidement ; **Pierre Fossaert l'accompagnera afin de suppléer Sonia si besoin.**

5. CDC jeunes Beure

Le CDC des jeunes aura lieu à Beure le dimanche 24 septembre. Au jour de cette réunion, seules 6 équipes étaient inscrites. Ce championnat qualifiera une équipe cadets-juniors et une équipe benjamins-minimes pour le CRC jeunes qui aura lieu à Belfort le 1^{er} octobre.

Autre événement : une pré-sélection jeunes aura lieu le 30 septembre à Mont sous Vaudrey afin de dégager une liste de jeunes Francs-Comtois qui participeront à une journée de détection pour la zone 7 (Bourgogne / Franche-Comté). Cette journée sera quant à elle organisée par le CD 25 les 21 et 22 octobre au boulodrome du Rosemont à Besançon. Bernadette, Responsable de la commission jeunes coordonne les actions pour ces différents événements, Jean-Pierre Chalopin l'aidant pour la journée de sélection de la zone 7 pour la restauration et l'hébergement des jeunes.

6. Horaires des préqualificatifs commission territoriale de Franche-Comté (CTFC)

Il a été constaté en 2017 des inconvénients majeurs dus au début des préqualificatifs de la CTFC en début d'après-midi ; pour exemples :

- fin des parties à 1 heure du matin pour jouer le lendemain matin à Mont sous Vaudrey à 8h30mn ;
- attente des résultats du CD 25 par le Responsable de la CTFC et tirage des poules puis envoi du fichier aux personnes concernées à 2 h du matin.

Afin d'y remédier les membres du CD 25 ont voté à l'unanimité le début des parties de tous les préqualificatifs à 8h30 le matin tel que déjà pratiqué pour les championnats du CD 25. **Cette disposition entrera en vigueur dès la saison 2018.**

7. Contributions financières du CD 25

- Cette année, le trophée des villes aura lieu à Autun en Saône et Loire du 23 au 26 novembre 2017. Deux équipes du Doubs ont envoyé leurs candidatures à QUATERBACK organisateur de cet événement après que leurs dossiers aient été signés par le Président du CD 25. Les frais d'inscription de chaque équipe sont de 1200 €. Le vote pour l'attribution d'une subvention donne 5 contre, 4 abstentions et **6 pour**. Le montant proposé de cette **subvention, 500 €, est accordé à l'unanimité des votes**. Le CD 25 adressera donc au coach de l'équipe qui pourrait être retenue par l'organisateur un chèque de ce montant. Ce dossier sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion afin de revoir certains points :
 - matches de sélections si plusieurs équipes souhaitent représenter le Doubs afin de n'en proposer qu'une seule ;
 - pérennité de la subvention ;
 - remboursement par l'équipe de la subvention si les résultats constatés ont entraîné un gain financier ;
 - autres points éventuels.
- Le National de Moulins a lieu chaque année une semaine avant le championnat de France tripléte et fait office « d'entraînement » pour celui-ci.; par le passé, le CD 25 avait été sollicité pour attribuer une participation à l'équipe championne du département sur les 300 € du montant de l'inscription et n'avait pas donné suite. A nouveau sollicité, le Président du CD 25 (qui n'était pas Président l'an dernier) remet donc cette proposition à l'ordre du jour. Le vote donne **11 contre**, 1 abstention et 2 pour.
- Lors des championnats de France, chaque repas des joueurs et délégués fait l'objet d'une contribution financière du CD 25 de de 18 € ; Chantal propose que ce montant soit fixé à 20 € à l'égal de ce que fait la commission territoriale de Franche-Comté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Chantal propose également pour un départ anticipé concernant les championnats de France (jeudi pour pétanque, mercredi pour provençal) **distants de plus de 600 kilomètres**, une indemnité; celle-ci serait **forfaitaire et d'un montant de 60 € pour la nuit (petit déjeuner compris dans ce montant)** et le repas du soir à 20 € **sur présentation au Comité des factures correspondantes** : Ces deux propositions (minimum de 500 kms et forfait de 60 €) sont chacune adoptées à l'unanimité.
- Dotations championnats non qualificatifs à un championnat de France : Chantal propose que ces 3 championnats (Tripléte mixte, Doublette vétérans et Tête à Tête vétérans) soient dotées financièrement. Après échanges, deux propositions sont proposées au vote des membres du CD 25 : dotation uniquement aux finalistes dont le montant est de 50 € par joueur. Ces deux propositions sont acceptées chacune à l'unanimité.

8. Assemblée Générale 2017 à Burgille

Pour l'assemblée générale un point est fait quant à l'animation éventuelle de cette soirée ; des échanges des membres du comité, il ressort que le coût de ces animations n'est pas toujours à la hauteur des espérances du CD 25. Pour cette année, on essaiera d'améliorer la qualité de repas en supprimant la prestation d'animation ; le point sera fait ensuite sur ce nouveau processus.

9. Réunions districts

Les réunions de districts ont lieu cette année les vendredi 3/11 à 20h à Pontarlier et le samedi 4 à 9h30 à la PFC puis à 14h30 à Pont de Roide. Philippe Charpiot transmettra un mail aux Présidents de clubs afin de fixer le cadre de ces trois réunions. Michel Billod Morel et Philippe Cattelet seront également présents à ces réunions.

10. Arbitrage

Le Président du CD 25 et celui de la commission d'arbitrage ont reçu avec beaucoup de plaisir un courrier de Gérard Goussin, Arbitre de Ligue dans les Alpes-Maritimes depuis 5/2005, qui a décidé de nous rejoindre en 2018. Nous nous félicitons de ce renfort expérimenté et lui souhaitons la bienvenue dans notre Comité.

11. Concours Régional dans le Doubs

Autre bonne nouvelle puisque Michel Boschetti, Président de Morteau, a transmis au Président du CD 25 une demande d'inscription d'un concours Régional (dotation 2250 €) qui aura lieu le 23 juin 2018. Cette demande a été transmise comme il se doit à Robert Maujonnet Président du Comté Régional Bourgogne/Franche-Comté pour validation ; la réponse est donc attendue.

12. Joueurs en situation de handicap

Le président a été contacté en janvier de cette année par le Docteur Ricard de Morteau concernant un partenariat avec une structure qui regroupe des joueurs licenciés en situation de handicap. Le président a précisé alors à M. Ricard qu'il s'occupait en priorité du championnat de France de Pontarlier et qu'il le recontacterait en septembre/octobre ; ce sera donc fait dans les semaines qui suivent. Le président de Morteau sera contacté au préalable afin qu'une rencontre puisse être organisée dans les locaux de son club.

Le Président clos la séance à 12h15 l'ordre du jour étant épuisé.

Philippe Cattelet - Président du CD 25 FF

